

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-576365

91174
 Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5197

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : REDOUANI - RAHIMA

Date de naissance : 09/07/1959

Adresse : N°12, Rue NARAYEN 1 E 2 Plan CASABLANCA

Tél. : 0661 421863

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/10/2021

Nom et prénom du malade : MEDOURNI BOUTEFS

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

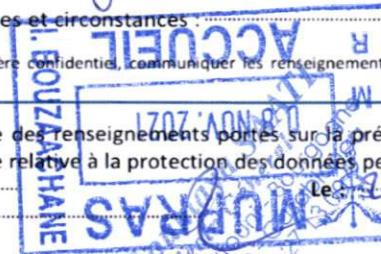
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CP 810

Le : 10/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/2011	C	-	200 Dhs	INP : 091111913
				Dr. Soumaya SAATI Médecin Généraliste 155 Bd. Zerkoune Bourgogne 2ème Etage Casablanca 05 22 27 13 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
  ORT: Al Youssfi Radiology - Casablanca - 0522 44 40 69 Dr. Madi - 057 0522 44 40 69	20/10/2014	100000	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cache et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000		21433552 00000000	
	D 00000000		00000000	
	B 35533411		11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. SAATI SOUMYA

Medecine Générale

ECHOGRAPHIE



الدكتورة سعدي سمية

الطب العام

الفحص بالصدى

Casablanca, le

25/10/81

Mr RBOANANI Balaïd

- Sonde stiel +
écho soumy
et parabati.

Dr. Soumya SAATI
Médecin Générale
27, Rue Ibn Ayoub
Bouarfa
355, Bd. Zerkouni - Casablanca
2ème Etage - 1300
Tél: 05 22 27 13 00

AUDIOLOGIE
Dr. Soumya SAATI
27, Rue Ibn Ayoub
Bouarfa
355, Bd. Zerkouni - Casablanca
2ème Etage - 1300
Tél: 05 22 27 13 00

05 22 20 34 57 / 05 22 20 34 58
Fax: 05 22 27 47 41

ADP anesthesie stiel &
Eric enne

355 زاوية شارع الزرقطوني زنقة ابن أيوب - إقامة بوعرفة الطابق الثاني - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 27 13 00
355, Angle Bd. Zerkouni Rue Ibn Ayoub - Résidence Bouarfa - 2^{ème} étage - Casablanca - Tél.: 05 22 27 13 00



Casablanca le 25/10/2021

PATIENT : REDOUANI BAHIJA
MEDECIN TRAITANT : DR. SAATI SOUMYA
EXAMEN(S) REALISE(S) : MAMMO TOMOSYNTHÈSE+ECHO
MAMMAIRE
K.

Mustapha AKIKI
 Spécialiste en Radiologie
 Docteur de la Faculté de
 Médecine de Nancy
 Enseignant à la Faculté de
 Médecine

M. AZ El-Arab BERRADA
 Spécialiste en Radiologie
 Enseignant à la Faculté de
 Médecine

Hakima BENKIRANE
Benjelloun
 Spécialiste en Radiologie
 Docteur de la Faculté de
 Médecine de Nancy
 Attachée au CHU Ibnou Rochd
 Hôpital de Paris
 Imagerie de la femme

Imad HANAFI
 Spécialiste en Radiologie
 Docteur de la Faculté
 Médecine de Bruxelles
 Praticien hospitalier
 Hôpitaux de Paris
 Radiologie Conventionnelle
 Interventionnelle

MAMMOGRAPHIE : TOMOSYNTHÈSE

Technique :

Examen réalisé par un mammographe Prestina 2019 avec tomosynthèse et mammographie classique standard.

Les incidences réalisées :

- Cliché de face bidimensionnel.
- Tomosynthèse en incidence oblique.

Résultat :

Seins hétérogènes denses type C de l'ACR.

Foyer de microcalcifications polymorphes de distribution triangulaire en projection des quadrants supérieurs du sein droit.

Absence de surcroît d'opacité stellaire nettement visible.

Respect du revêtement cutané.

Prolongements axillaires libres.

ÉCHOGRAPHIE MAMMAIRE :

On met en évidence au niveau du quadrant supéro-externe du sein droit une lésion nodulaire à contours irréguliers, hypoéchogène renfermant des microcalcifications hyperéchogènes, sans vascularisation nette au Doppler couleur présentant un discret renforcement postérieur, mesurant 9x8 mm. Il s'y associe une adénopathie axillaire homolatérale ovalaire bien limitée hypoéchogène ayant perdu sans hile graisseux, mesurant 28x19 mm.

Absence de lésion tissulaire suspecte du sein gauche.

Absence d'adénopathie axillaire gauche.

Conclusion :

Écho-mammographie montrant une lésion nodulaire du quadrant supéro-externe droit mesurant 9x8 mm associée à une adénopathie axillaire homolatérale d'allure suspecte classé ACR 5 nécessitant une vérification histologique.

Sein gauche classé ACR 2.

1 Haut champ
 Inner Spirale Multi-barettes
 Imagerie Cardio-Vasculaire
 Imagerie Générale Numérique
 Mammographie/Tomosynthèse
 Radiographie-Doppler Couleur
 3D, 4D
 Radiographie Morphologique
 Image Beam
 Radiographie Dentaire Numérique
 Ima-scanner
 Radiologie 4 mètres Numérique
 Échographie-Densitométrie Biphotonique
 Radiologie Interventionnelle

Confraternellement
DR BERRADA AZ EL ARAB
 INPE : 091032870

ACR2 : Anomalies bénignes ne nécessitant ni surveillance ni examen complémentaire.
 ACR4 : Anomalie indéterminée ou suspecte qui indique une vérification histologique.



Nom & prénom : REDOUANI BAHIJA

FACTURE N° : 21/021182

Date : 25/10/2021

<u>Examen</u>	<u>Montant</u>
MAMMO TOMOSYNTHÈSE+ECHO MAMMAIRE	1 000,00
Total Montant	
	1 000,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de:

MILLE DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES Le 25/10/2021

Relevé d'identité bancaire
Banque Centrale Populaire
Agence Massira
88, bd massira el khadra Casablanca
Compte n°:190 780 21211 9307191 000 7 73

RADILOGIE Abou Madi
27, Rue Ilye Abou Madi
Appart N°3 - Gauthier - Casablanca
Tél: 0522.20.34.57 / 0522.20.34.53
Fax: 0522.20.47.40.09
E-mail: contact@radiologie-aboumadi.com